

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

1. Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») s'appliquent à toutes les ventes de biens ou prestations conclues par [Nom / Raison sociale de votre entreprise] (ci-après « le Vendeur ») avec ses clients (ci-après « le Client »), sauf dérogation écrite expresse. Toute condition contraire posée par le Client est réputée non écrite, sauf acceptation expresse du Vendeur.

2. Acceptation des CGV / intégration

Les CGV font partie intégrante du contrat de vente dès lors que le Client a été informé clairement de leur existence avant la conclusion du contrat et qu'il les a acceptées (par exemple case à cocher en ligne, renvoi sur la facture ou bon de commande). En cas de conflit entre les CGV et des dispositions contractuelles particulières, ces dernières prévalent.

3. Commandes / offres

Les offres du Vendeur sont sans engagement. La commande est réputée acceptée au moment où le Vendeur confirme par écrit (courriel, bon de livraison, facture) ou commence l'exécution de la prestation. Le Client s'engage à fournir toutes les informations nécessaires à l'exécution. Le Vendeur se réserve le droit de refuser une commande pour motif légitime.

4. Prix et paiement

Les prix sont indiqués en francs suisses (CHF), hors TVA, ou toutes taxes comprises (TTC) si applicable. Les éventuels frais de transport, d'emballage, d'assurance ou droits de douane sont à la charge du Client, sauf disposition contraire. Le paiement est exigible dans un délai de **30 jours nets** à compter de la date de facture, à moins qu'un autre délai ne soit convenu. En cas de retard, des intérêts de [taux convenu, ex. 5 %] par an peuvent être exigés, ainsi que des frais de recouvrement légaux.

5. Livraison / exécution

La livraison ou exécution de la prestation sera faite à l'adresse indiquée par le Client. Les délais indiqués sont donnés à titre indicatif et ne constituent pas une date ferme, sauf convention contraire. Les dépassements de délai ne donnent pas droit à des dommages-intérêts, sauf faute grave. Si le Client ne réceptionne pas la marchandise à la date convenue, le Vendeur peut la stocker aux frais du Client ou considérer la commande comme résiliée.

6. Transfert de risques / propriété

Le transfert des risques a lieu au moment de la livraison à l'adresse convenue ou dès la mise à disposition du bien. La propriété des biens vendus reste au Vendeur jusqu'au paiement intégral du prix et de ses accessoires.

7. Garantie des défauts / conformité

Le Vendeur garantit que les biens livrés ou les prestations fournies sont conformes aux spécifications convenues lors de la commande et exemptes de défauts. Le Client doit signaler tout défaut apparent dans un délai de **[8 jours / autre délai raisonnable]** après réception, faute de quoi il perdra ses droits. En cas de défaut avéré, le Vendeur s'engage, à son choix, à réparer, remplacer ou restituer une partie du prix. Cette garantie est applicable pendant **2 ans** à compter de la livraison conformément à l'article 197 CO. Les dispositions légales impératives ne peuvent être exclues ou limitées par les CGV.

8. Responsabilité / limitation de responsabilité

La responsabilité du Vendeur est limitée aux dommages directs prouvés liés à une faute grave ou intentionnelle. Sont exclues les pertes de profits, les dommages indirects ou immatériels, sauf disposition impérative. La responsabilité totale du Vendeur ne peut excéder le montant total payé par le Client pour la prestation concernée.



9. Force majeure

Aucune des parties ne sera tenue responsable en cas d'inexécution causée par un événement indépendant de sa volonté (force majeure, catastrophe naturelle, grève, panne, restrictions légales, etc.). La partie affectée doit avertir l'autre sans délai et faire ce qui est raisonnable pour atténuer les conséquences. Si la situation perdure plus de **[X jours, ex. 60 jours]**, l'autre partie peut résilier le contrat sans indemnité.

10. Confidentialité / données personnelles

Les parties s'engagent à garder confidentielles les informations échangées dans le cadre de leurs relations. Le Vendeur traitera les données personnelles du Client selon sa politique de protection des données et la législation suisse applicable (LPD). Les données ne seront pas utilisées à d'autres fins sans le consentement du Client.

11. Clause de réserve de forme / ordre de priorité

Si des modifications sont apportées aux présentes CGV, celles-ci ne s'appliquent qu'après acceptation expresse. En cas de divergence entre les CGV et un accord particulier signé entre les parties, ce dernier prévaut. Les dispositions impératives du droit suisse priment toujours.

12. Droit applicable / juridiction compétente

Le présent contrat est régi par le droit suisse. Pour tout litige relatif à l'interprétation, l'exécution ou la validité de ce contrat, les tribunaux du canton de **[indiquer canton]** sont compétents, sauf disposition impérative contraire.

13. Dispositions finales

Si une clause des présentes CGV est jugée invalide ou non applicable, cela n'affecte pas la validité des autres clauses. Les CGV peuvent être révisées périodiquement ; les nouvelles versions s'appliqueront aux commandes passées après leur mise en ligne (ou notification) au Client.

